Jullié

Bulletin Municipal 2020

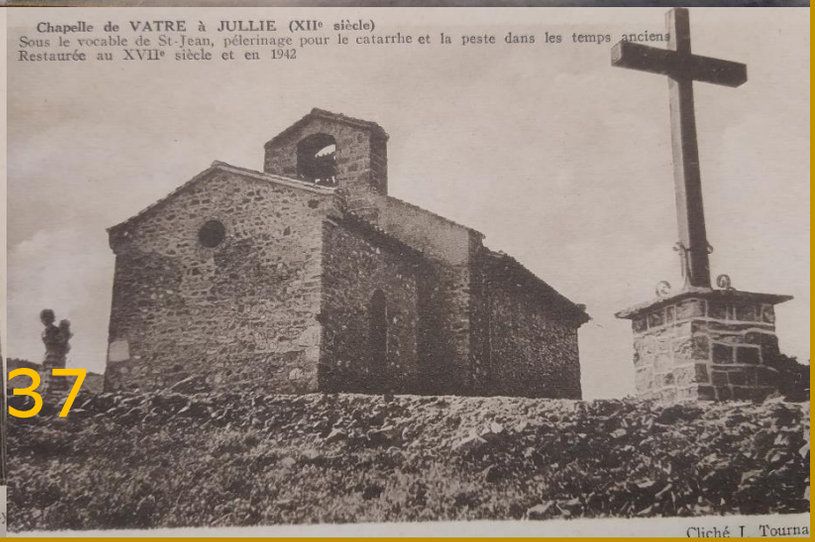

N°37

Edito du conseil municipal 3

Les dossiers de la rédac' 4-15
- Développement durable 4-9
- Vivre ensemble en Beaujolais 10
- Fontaine Art et Vins 11-13
- Cours de Cross-Training 14
- Sportifs communaux 15

Social 16-17

Ecole 18-19

Plan de la commune 20-21

Artisanat local 22

Photos des conscrits 23

Associations 24-32

CCAB 33

Une page d'histoire 34-38

Etat civil 39-40

Informations utiles 41-42

Agenda 43

Crédits Photo :
BeaujolaisVertVotreAvenir, Jean-Luc BAZIN, Sylvie BOYAT, Edith PERRAUD, Teddy DESCOMBES, école de Jullié, Associations communales, CCAB, CCSB, Vali FAUCHEUX

RÉPARTITIONS DU BUDGET COMMUNAL 2019
(Basé sur 364 956,28€)

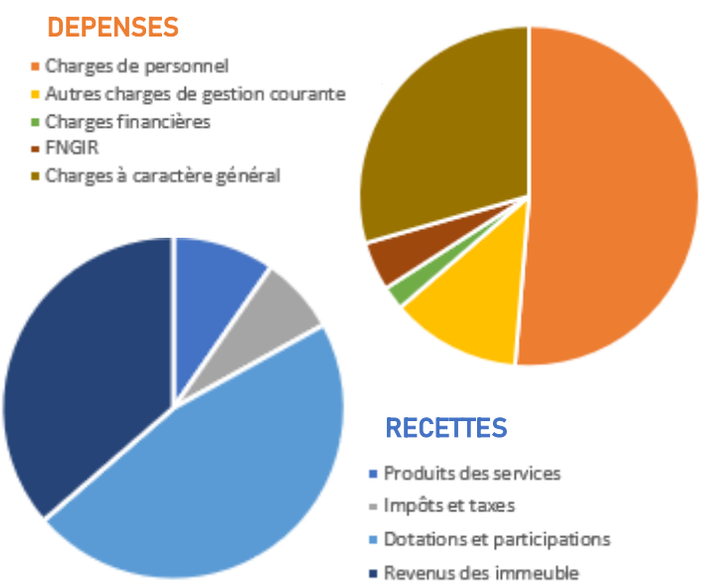

Cette année, vous ne retrouverez pas le traditionnel édito du maire afin de respecter les règles de communication en période électorale.

Vous pourrez toutefois, au fil des pages du bulletin, voir l'ensemble des réalisations de l'année écoulée et les informations pratiques sur la vie du village.

L'ensemble du conseil municipal vous renouvelle ses vœux de bonne et heureuse année 2020 pour vous et ceux qui vous sont chers.

L'année 2019 côté « villages d'accueil »

Oser la vie en vert…

L'équipe Beaujolais Vert Votre Avenir :
Edith Tavernier, Wladek Potocki et Guillemette Loyez

Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ?

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de **« Beaujolais Vert Votre Avenir »** en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet.

Les belles histoires d'installation sur le Beaujolais cette année

Sylvie et Franck Boyat créent « La Fontaine Art & Vins » en partenariat avec la commune de Jullié

Pour soutenir la dynamique du village, tant pour la vie locale que pour le tourisme, l'équipe municipale de Jullié décide fin 2018 de relever un défi ambitieux et inédit : créer un partenariat avec un entrepreneur pour reprendre la gestion des gîtes communaux, associée à la création d'un bar à vin dans la salle communale et l'animation du caveau, les 3 espaces étant situés dans le même bâtiment sur la place du village !

Un an plus tard, le 4 octobre 2019, les nouveaux gérants Sylvie et Franck Boyat de « La Fontaine Arts & Vins » ouvrent leurs portes et accueillent, avec Jérémy Thien le maire du village, les élus du territoire et les habitants pour fêter l'inauguration. Près d'une centaine de personnes y sont présentes.

Le projet

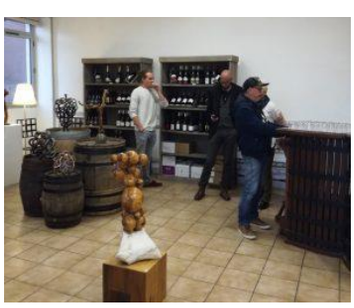

Il s'articule autour de 3 activités :

- L'hébergement en gîte avec 5 appartements disponibles,
- La boutique de vente de produits locaux : vins des viticulteurs du village, artisanat d'art, épicerie fine, lieu d'exposition,
- Le caveau réaménagé en bar à vins, qui proposera une programmation culturelle et artistique régulière.

« Les Cueillettes d'Eddy » à Claveisolles

Eddy Bardin en pleine cueillette au cœur du Beaujolais

L'émergence d'une passion : Travailler au sein de la nature, de la cueillette à la transformation de plantes comestibles et aromatiques, un métier, une conviction, une passion que j'ai voulu vivre en revenant dans le Beaujolais, le lieu où je suis né et où j'ai passé mon enfance !

Comme une évidence : Issu d'un parcours sportif et professionnel dans le sport, le déclic est arrivé en juin 2017, lors de la réalisation d'un de mes rêves : celui de traverser les Pyrénées en courant par le GR 10, une épreuve qui m'a littéralement encouragé et conforté dans mon envie de vivre en lien avec mes valeurs, et ce que je souhaitais défendre et transmettre.

Mon projet, une réalité

J'ai été accueilli généreusement par Dominique Depras, le maire de Claveisolles, qui m'a mis à disposition un atelier de transformation au sein de sa ferme de l'Espoir. Je me suis installé en activité artisanale dans la cueillette de plantes sauvages comestibles et aromatiques, (de la racine jusqu'au fruit !) et la transformation en divers produits de conservation (confiture, gelée, marmelade, conserves aux vinaigres, etc..), je vous emmène à la découverte de la nature, de sa richesse, de ses saveurs, de sa diversité et de ses bienfaits, le tout dans votre assiette au rythme des 4 saisons !

Pour varier ou compléter mes petits produits avec de nouvelles saveurs, je travaille également en lien avec des producteurs locaux de fruits, ou même avec des particuliers qui me contactent parfois !

Infos pratiques :

LES CUEILLETTES D'EDDY
Lieu-dit Valtorte
69870 CLAVEISOLLES
06 70 56 67 90
eddy.bardin@live.fr
www.cueilletteddy.com
Facebook :
Les cueillettes d'Eddy

Etienne Guérin se lance comme installateur photovoltaïque à Ouroux

J'ai travaillé en Angleterre puis en région parisienne en tant qu'ingénieur développement produit pour un équipementier automobile.

Originaire d'un milieu rural, nous souhaitions avec mon épouse retourner à la campagne pour y élever nos enfants. Nous sommes arrivés à Ouroux il y a 4 ans pour nous rapprocher de notre famille lyonnaise. J'ai pu faire du télétravail pendant quelques années mais voulais m'implanter avec une activité professionnelle locale plus en cohérence avec mes convictions écologiques.

Mon projet qui devient réalité

Après avoir fait une formation complémentaire, je lance mon entreprise d'installation et de maintenance de systèmes photovoltaïques pour les particuliers et les exploitations agricoles. Je souhaite développer l'autoconsommation de l'énergie photovoltaïque. Je pense installer mon entreprise dans l'ancienne laiterie d'Ouroux. J'ai fait la connaissance du propriétaire lors d'une fête dans le village.

L'équipe « Beaujolais Vert Votre Avenir » m'a mis en lien avec la plateforme « RENOV' en Beaujolais » de la communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB), qui est un vrai soutien pour me faire connaitre localement !

Contact : etienne.guerin@zaclys.net

Retrouvez tous les témoignages et toutes les actus sur notre site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com/blog

TEPos (Territoire à Energie Positive)

Rappel des faits

Depuis 2013, la CCSB et les conseils municipaux ont produit un travail de fond sur l'exploration du développement de l'autonomie énergétique de notre territoire avec le programme TEPOS (Territoire à Énergie Positive).

Les chiffres clés sur les dépenses annuelles 2013 de la CCSB tous consommateurs et toutes énergies confondues :

Dépenses extérieures : 135 M€

Production territoire : 7 M€

⇨ Ce qui produit une facture énergétique nette de 128 millions d'euros et donc **3 200 euros** dépensés par habitant pour l'importation d'énergie sur le territoire.

Le défi de la transition énergétique pour la CCSB consiste à transformer ces dépenses, qui profitent à des acteurs extérieurs au territoire, en des investissements dont les retombées économiques seront bénéfiques pour les habitants de la CCSB.

Où en sommes-nous 6 ans plus tard ?

La phase de diagnostic des besoins actuels et des pronostics jusqu'à 2050 est terminée. Plusieurs pistes ont été choisies et nous sommes entrés dans une phase de réalisations.

Au niveau de Jullié

Cela s'est concrétisé par trois ans de travaux sur les bâtiments communaux : mairie-école, salle des fêtes, gîtes, appartements communaux. Il s'agissait en particulier de travaux d'isolation, lampes LED et de régulation de chauffage, ajouté à une meilleure maîtrise des habitudes vertueuses de consommation.

2019 a également permis d'installer sur les bâtiments de la mairie, de l'école et des gîtes des panneaux photovoltaïques.

La commune « prête » ses toits au SYDER qui assure les fournitures, l'installation et l'exploitation pendant 20 ans. Les panneaux reviennent ensuite à la mairie qui en assurera la gestion.

Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, un développement important est en train de prendre forme au niveau des particuliers, des entreprises et des surfaces aménagées non couvertes comme les parkings. Après plusieurs rencontres sur ce thème dont une a eu lieu à Jullié en octobre 2019, un collectif d'une quarantaine de personnes est en train de s'organiser.

Centrales Solaires Citoyennes

Avec l'appui de l'association CoopaWatt, notre commune et la CCSB souhaitons faire émerger une société citoyenne de production d'énergie. Il s'agit d'une société constituée de citoyens et d'acteurs locaux qui investissent collectivement pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toits publics et privés.

Cette initiative a pour objectifs de :

- Maîtriser une production locale d'énergie renouvelable et accélérer la transition énergétique
- S'investir ensemble dans une action concrète près de chez nous
- Mutualiser les sites de production, les démarches et les financements
- Maximiser les retombées économiques locales créatrices d'emploi.

De multiples façons de participer existent. Il peut s'agir de mettre un toit dont vous êtes propriétaire à disposition, de prendre des actions dans la société de production, de mettre à disposition votre énergie et vos compétences et aussi de faire connaître la démarche autour de vous.

Vous souhaitez participer à une initiative collective et porteuse de sens ? Habitant(e)s, communes, entreprises, agriculteurs, tout le monde peut y participer ! Vous pouvez en savoir plus et vous manifester pour rejoindre la démarche via le formulaire en ligne sur le site de la CCSB en envoyant un mail à developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr.

A ce jour, plusieurs Julliatons ont déjà participé à ces rencontres.

Contacts :

Jean-Luc BAZIN : 06.08.67.57.97

Inscription newsletter auprès de Simon BINEY : simon.biney@coopawatt.fr

Les jardins des Grangers

En 2019, dans l'idée d'améliorer le stationnement à Jullié, la commune a fait l'acquisition d'un terrain d'environ deux hectares. Après réflexion et compte-tenu de la superficie du terrain, le conseil municipal a fixé plusieurs objectifs :

- L'aménagement d'un parking paysagé dans la partie haute proche de la route,
- Le maintien de la biodiversité du lieu, en protégeant des espaces de pelouses sèches,
- La participation au Marathon de la biodiversité : ce marathon consiste à créer et à restaurer 42 kilomètres de haies et 42 mares sur le territoire de la CCSB. Une mare sera donc créée en bas du terrain, ainsi qu'environ 300 mètres de haies pour assurer des continuités écologiques avec les haies déjà existantes,
- La possibilité d'offrir aux Julliatons un espace pour semer, planter, récolter fruits et légumes. Une partie de ce terrain sera consacrée à un jardin potager et florifère, une autre à un verger.

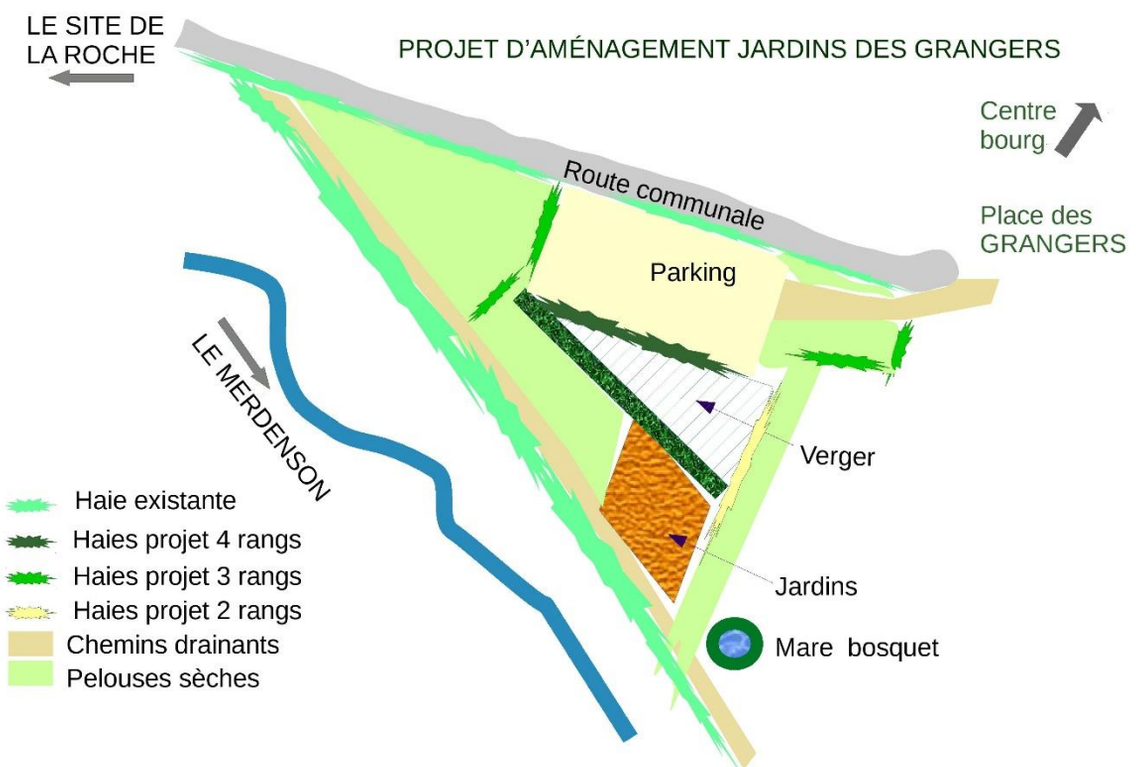

Travail du terrain des Grangers (2019)

Le fauchage tardif et raisonné

Adopté à Jullié en 2019, les autoroutes le pratiquent déjà depuis plus de 20 ans. Les départements et les communes sont de plus en plus nombreuses à faire cette petite révolution.

Le fauchage tardif et raisonné, qu'est-ce que c'est ?

Les fleurs ne sont coupées qu'après avoir produit leurs semences et les herbes ne sont fauchées qu'une fois les périodes de reproduction et de nidification achevées.

L'**objectif** est d'éviter la sixième extinction massive de la biodiversité.

Les insectes disparaissent en masse car ils n'ont plus d'habitat naturel ? Le **fauchage tardif** et raisonné participe à la sauvegarde des espèces. Le **fauchage raisonné** consiste à débroussailler les accotements en adaptant la largeur de coupe à la saison et non pas de manière systématiquement large.

La **mise en œuvre** se fait par le biais de trois coupes annuelles :

- Une coupe dite de sécurité, réalisée de début mai à début juin. Elle permet de dégager les abords qui demandent une grande visibilité : carrefours, virages, etc.
- Une deuxième coupe, dite totale, plus large, a lieu de fin juin à fin juillet.
- Une troisième coupe, dite plate, se déroule à partir du mois d'octobre.

⇨ 15 % de temps et de carburant économisés.

Résultats

Le cycle de vie des plantes et des animaux est respecté. Dans ces herbes hautes, les oiseaux, les petits mammifères et les insectes trouvent refuge et nourriture propices à leur développement. La vie est préservée. Si vous observez attentivement, peut-être apercevrez-vous des colonies de papillons et d'oiseaux voler au-dessus des talus. C'est environ 30 % d'insectes pollinisateurs en plus et une plus grande variété d'espèces.

Toilettes sèches

L'année 2019 a connu l'aboutissement d'un projet qui s'est étiré pendant plusieurs années. Longtemps repoussé tant il y avait d'incertitudes sur la place à trouver – en raison des contraintes techniques et administratives (choix du fournisseur, du modèle, intégration dans l'espace du site du Moulin de la Roche, projet hydraulique de l'étang, etc.) – le choix s'est finalement porté sur des toilettes à lombricompostage, solution qui concilie un entretien minimum, une utilisation sans aucun agent chimique puisque ce sont les lombrics qui opèrent la décomposition des matières en compost réutilisable pour la fertilisation des terrains.

Actualités communales

A ce jour, plus d'une centaine d'habitants reçoivent les nouvelles locales de la mairie.

Et vous ? Rendez-vous sur la page jullie-beaujolais.fr/vivre-a-jullie

Objectif Zéro Papier

Vivre ensemble en Beaujolais

Présentes depuis l'époque romaine, les vignes sont l'emblème de notre région. Depuis le Moyen-Age, le commerce de vin est un atout commercial fort qui a d'ailleurs été à l'initiative du développement des transports. En 2019, le Beaujolais demeure une région viticole emblématique.
Parallèlement, la région est devenue attractive de par son bassin d'emploi, son foncier accessible et ses paysages magnifiques. Ce qui a permis d'avoir une population renouvelée mais parfois moins connaisseuse du métier de vigneron.

Le métier de vigneron

Quand on évoque le métier de vigneron, on pense aux vendanges. Et pourtant, avant la récolte du raisin, une année de travail aura été nécessaire.

L'hiver est marqué par la taille de chaque cep de vigne. Ensuite, à l'apparition des premières feuilles, la vigne doit être maîtrisée. La vigne est une liane, plus elle a de la place, plus elle pousse. Le viticulteur maîtrise sa croissance en enlevant les repousses, en la « relevant » et en la « cisaillant ». Le printemps, c'est aussi un moment important pour travailler le sol et aider à la croissance. La plupart de ces tâches sont manuelles.

Les nuisances de la vigne

La vigne est un végétal donc comme les tomates ou autres plantes, elle subit des attaques : maladies, insectes, etc. pouvant lui nuire jusqu'à l'empêcher de produire. Les nuisances peuvent être aussi impactées par la climatologie. Une forte pluviométrie et/ou humidité auront tendance à accroitre la pression des maladies. Le seul moyen aujourd'hui pour limiter l'impact de ses nuisances est le **traitement de produits phytopharmaceutiques par pulvérisateur**. Le procédé est le même que ce soit pour la viticulture dite conventionnelle que pour la viticulture biologique. Ce sont les produits qui sont différents. Les traitements selon les années s'étalent entre fin avril et fin juillet.

Des traitements encadrés

Le vigneron doit répondre à une réglementation très stricte :

- Pulvérisateur contrôlé tous les 5 ans (même fonctionnement que le contrôle technique des voitures),
- Les vignerons doivent avoir suivi une formation spécifique et obtenu leur certiphyto,
- Encadrement des traitements autour des zones dites sensibles (écoles, maisons de retraites,) dans un arrêté préfectoral.

Le Beaujolais en chiffres

12 appellations : Beaujolais, Beaujolais-Villages, Brouilly, Chénas, Chiroubles, Côte de Brouilly, Fleurie, Juliénas, Morgon, Moulin à Vent, Régnié, Saint-Amour.

3 couleurs : rouge, rosé et blanc pour Beaujolais et Beaujolais-Villages

Le Beaujolais, Précurseur

Début du XXème siècle, le phylloxera a ravagé les vignes de l'Europe. Deux des sauveurs, ***Benoit Raclet*** et ***Victor Pulliat*** sont du Beaujolais

Terra Vitis, certification environnementale nationale est née en Beaujolais il y a 20 ans.

Un seul vin a son Jour dans le calendrier du monde entier, c'est le ***Beaujolais Nouveau*** avec le 3ème jeudi de novembre

Quelle que soit la situation, écoute et respect sont essentiels. Si le dialogue s'instaure, il existe toujours des solutions.

La Fontaine Arts et Vins
UNE INSTALLATION A JULLIE

Sylvie et Franck sont originaires du Beaujolais et du Mâconnais.
Ayant travaillé tous les deux dans le monde du spectacle vivant, ils souhaitent allier dans ce projet la valorisation du terroir et de la culture locale à une offre artistique et culturelle variée, pour le plaisir des petits comme des grands, des habitants comme des touristes !

Nous sommes donc partis à leur pour en savoir un peu plus sur eux et leurs projets.
Afin d'apprendre à les connaître, Sylvie s'est prêtée au jeu des questions-réponses pour notre bulletin municipal.

1. Bonjour Sylvie, tout d'abord, peux-tu nous faire une petite présentation pour celles et ceux qui ne vous connaissent pas encore :
Franck et moi-même avons passé une vingtaine d'années dans le milieu artistique et culturel mâconnais. Franck a été co-directeur de la Cave à Musique de Mâcon et j'y ai été l'administratrice comptable pendant 10 ans. Nous avions tous les deux l'envie de changer d'emploi et de travailler ensemble dans un projet de couple.
Nos envies professionnelles se sont toujours concentrées sur notre région, et nous sommes tous les deux passionnés par notre patrimoine culturel, artistique et viticole !
Franck, passionné d'astronomie, a par ailleurs développé récemment une activité de planétarium mobile qu'il a appelé « Sirius-B Planétarium ». Une bulle gonflable mobile et facile d'installation qui contient un simulateur du ciel et de l'espace, et qui lui permet de partager sa passion au plus grand nombre.

2. Pourquoi avoir sauté le pas ?
A l'affût d'une nouvelle activité professionnelle potentielle pour moi, nous apprenons la démarche de la municipalité de Jullié, et avons connaissance de l'appel à projet.
Nous venons visiter et rédigeons le projet que nous avons défendu à deux reprises, lors d'entretiens avec des élus et des vignerons de la commune.
Ce projet « la fontaine arts et vins » est celui que nous développons depuis le 1er septembre 2019 pour les gîtes et début octobre 2019 pour la boutique et le caveau. Un projet alliant hébergement touristique et mise en avant de producteurs, créateurs et artistes locaux dans la boutique (ouverte les fins de semaine), et dans le caveau. Ce dernier, nous l'avons réaménagé, relifté, tout en s'efforçant d'en conserver l'esprit d'origine, et nous y organisons régulièrement des concerts et des évènements artistiques, culturels pour tous les publics, petits et grands, gens du village et de l'extérieur. Le caveau est ouvert tous les dimanches, de 11h à 20h.

3. De quels accompagnements avez-vous pu bénéficier ?
Nous avons été accompagnés pour le dépôt du projet par la CCSB.
Notre banque nous a aidés aussi par l'octroi d'un prêt pour les investissements matériels (aménagement de la boutique et du caveau) mais notre plus gros accompagnement a été celui fourni par nos familles et nos amis, qui ont retroussé leurs manches pour nous aider physiquement et qui nous ont soutenus moralement (et encore maintenant). Nous travaillons en partenariat avec les vignerons de Jullié, qui nous témoignent régulièrement leur soutien. Nous travaillons en toute confiance avec l'équipe municipale, élus et salariés.

4. Quels objectifs vous êtes-vous fixés ?
Ce projet est un véritable challenge, car il peut paraitre un peu fou de développer une activité économique en milieu rural. C'est un risque assumé car nous sommes des amoureux de la campagne. Concrètement, et dans la première année, nous souhaitons développer le caveau. Nous espérons que l'offre artistique, culturelle et les nombreuses animations proposées, ainsi que les produits locaux de qualité (vins, charcuterie et fromage) permettront d'en faire un lieu convivial au cœur du village, avec un rayonnement un peu plus large.
Ensuite, nous nous efforcerons de développer une offre touristique pour augmenter la fréquentation des gites. La boutique en est un des aspects, qui permet de proposer aux touristes de passage des produits de créateurs locaux, y compris évidemment les vins des vignerons du village ! Ce développement prendra du temps, sans doute deux ou trois ans.

5. Quel 1er bilan tirez-vous après ces quelques mois d'activité ?
C'est un peu court (seulement quatre mois pour les gîtes et trois pour la boutique et le caveau) pour faire un vrai bilan complet mais je peux émettre déjà quelques constats :

- Les amplitudes d'horaire de la boutique sont un peu grandes pour la fréquentation sur la période automnale-hivernale, celle-ci étant surtout fréquentée le samedi et le dimanche, par les gens qui viennent au caveau ;
- Les touristes qui sont dans les gîtes achètent du vin ou de l'épicerie fine ; les locaux ont fait leurs emplettes de Noël, pour le grand plaisir de nos artisans locaux.

- Nous constatons une plus forte fréquentation du caveau lors des diverses manifestations, évènements programmés, et cela nous conforte dans notre volonté d'en faire encore plus !
- Une grande satisfaction d'avoir eu les enfants de l'école dans le lieu, qui ont pu rencontrer l'artiste Miguel Coreia qui exposait, lui poser des questions et qui ont pu ensuite, bénéficier de son aide pour la création de 2 œuvres pour le téléthon.
- Un accueil plus que chaleureux des Julliatones et Julliatons, que nous remercions de leur curiosité, soutien et présence.

Rencontre entre les enfants de l'école et Miguel Coreia

6. Comment voyez-vous l'avenir ?

Ces quatre mois passés aux commandes de ce bel équipement, nous ont enthousiasmés ! Nous avons passé quatre mois de tests, de rires, de partages, de rencontres et tout ce que nous avions imaginé se déroule plutôt bien.

Nous allons donc poursuivre de même, en proposant des choses nouvelles, en nous amusant à essayer de vous amuser au caveau, mais aussi en développant les gîtes en proposant de nouvelles formules (la location de l'ensemble des cinq appartements et du caveau parait plaire pour des réunions de familles), en modifiant un peu l'aménagement pour l'adapter à d'autres types de clientèle (professionnels…), en proposant des packages avec des activités touristiques, gustatives, etc.

Nous avons également fait quelques rencontres intéressantes avec des porteurs de projets locaux et nous espérons pouvoir travailler en synergie avec eux : plus il y aura d'initiatives locales et plus tout le monde en bénéficiera.

Comment on voit l'avenir ? Drôlement bien mais drôlement chargé !

Infos pratique

La Fontaine Arts et Vins - 69840 Jullié
06 75 87 62 16
www.facebook.com/La.fontaine.arts.et.vins
Le caveau est ouvert tous les dimanches de 11h à 20h.
La boutique est ouverte du jeudi au dimanche de 14h à 19h.

Sportifs communaux

Leurs résultats sportifs ont fait rayonner la commune en 2019. C'est pourquoi, le 19 octobre 2019, le conseil municipal a souhaité mettre à l'honneur nos sportifs : Mathilde VARNET et Mickaël DESMARIS ont ainsi été désignés citoyens d'honneur.

Mickael et Mathilde viennent de recevoir leurs diplômes de citoyens d'honneur

Qui sont-ils ?

Mathilde VARNET

Aviron 4 barré féminin junior.

Médaillée d'argent au championnat d'Europe à Essen (Allemagne).

Finaliste au championnat du monde à Tokyo (Japon).

Mickaël DESMARIS

Coureur de courses de côte automobile.

1er de le catégorie FN1 en Rhône Alpes 2018.

Finaliste de la Coupe de France de la Montagne de la catégorie FN1.

Cours de Cross Training

Le 9 septembre 2019, **Jérémy RENOU** est venu présenter un projet de cours de cross training à la commission communale en charge du sport. Suite à cette rencontre, le conseil municipal a donc décidé de prêter gratuitement la salle des fêtes afin de proposer une offre locale de sport aux Julliatons.

La gestion des abonnements étant faite en direct par le coach, pas de travail administratif supplémentaire pour la commune ni de création d'association pour porter le projet.

Les cours ont ainsi débuté le 26 septembre. **Près d'une trentaine de Julliatons – de tous âges – ont répondu présents !** Les cours sont bien entendu ouverts aux habitants des village alentours.

Transpiration et **bonne humeur** sont au rendez-vous tous les jeudis soir ! (Hors vacances scolaires)

Le coach sait s'adapter aux différences de niveaux et aux éventuelles pathologies des sportifs présents avec son désormais célèbre « *Choisis ton option !* ».

Une telle réussite qu'il est déjà envisagé de reconduire l'aventure pour la saison 2020-2021. A suivre donc !

Les exercices peuvent être classiques ou sous la forme de jeux alliant réflexion et efforts physiques !

Jérémy RENOU

26 ans.

*Titulaire du **BPJEPS Activité de la Forme** (Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et du Sport).*

Coach sportif dans un centre de remise en forme de Mâcon depuis juin 2019.

Les Sapeurs-Pompiers du fief

Enfin !

Nous sommes installés (et bien installés qui plus est !) dans notre **nouvelle caserne**, un projet qui nous tenait à cœur depuis plusieurs années.

J'ai souhaité la dénomination de caserne du fief pour ces nouveaux locaux, le fief étant un hameau présent sur trois des quatre communes qui ont participé en partie au financement.

Merci aux élus de Cenves, Emeringes, Juliénas et Jullié pour leur soutien financier qui a permis de mener à bien cette construction.

Le déménagement s'est fait les 3 et 4 juin 2019, merci à tous les agents qui ont participé à ces deux journées, sans oublier l'amicale.

L'inauguration a eu lieu le 9 juillet 2019 en présence de madame la sous-préfète déléguée à la sécurité, de monsieur Christophe Guilloteau président du Rhône, de monsieur Jean Yves Sècheresse, président du SDMIS, du général Serge Delaigue, directeur du SDMIS et bien d'autres autorités : sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers et élus je ne vous cache pas que cette journée a été un grand moment d'émotions pour beaucoup d'entre nous, je tiens à remercier les nombreuses personnes présentes ainsi que tous les élus.

Véhicules

Nous avons conservé les mêmes engins soit :

- Un VSAV, véhicule de secours et d'assistance aux victimes,
- Un FPTLHR, fourgon pompe tonne légère hors route celui-ci sera changé prochainement pour une meilleure capacité en eau,
- Un VLTT, véhicule léger tout terrain,
- Un VFI, véhicule fourgonnette d'incendie qui fait aussi usage de véhicule de commandement.

Effectifs

En 2019, nous avons eu **3 nouvelles recrues** et déjà 2 sont prévues en 2020 dont une infirmière, ce qui sera une grande avancée pour notre caserne.

Notre effectif est de 31 pompiers au 1er janvier 2020, ce qui est convenable, mais soyons vigilants, une partie d'entre nous a atteint la quarantaine, voire la cinquantaine !

Le recrutement reste ouvert, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer les dimanches matin à la caserne.

Un grand merci à vous toutes et tous pour le soutien que vous nous accordez.

Le commandant Alain Chambard
Chef du casernement LE FIEF

Services d'Aide à Domicile

AIASAD
ESPACE SAINTE ANGELE
69430 BEAUJEU
07.74.69.27.72
aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr

ADMR de Beaujeu
4 Rue des écoles
69430 LANTIGNIE
04.74.04.87.92
admr.beaujeu@fede69.admr.org

Petite enfance

Cantine scolaire

Le prix du repas pour l'année scolaire 2019-2020 est fixé à 3,62€.

Garderie périscolaire

Les tarifs pour l'année scolaire 2019-2020 sont les suivants :
- 4,70€ par jour et par enfant (goûter compris),
- 2,60€ par demi-journée et par enfant (goûter compris pour garderie du soir).

Centre de loisirs

La municipalité de Jullié alloue une subvention de 7€ par jour et par enfant, dans la limite de 10 jours par an.

Chat Pito – Centre de Loisirs à Villié-Morgon

L'association Chat Pito est une structure laïque dont l'activité concerne l'accueil éducatif des enfants hors temps scolaire dans un esprit d'ouverture et de tolérance.
Plus d'infos : chatpito.com

Assistantes maternelles agréées

Nadine BOTTON	251 Grande Rue	06.08.49.09.17
Virginie ROBIN	Le Moulin Aujas	06.71.06.01.88
Agnès ROUSSOT	794 chemin des vignes	04.74.04.49.58
Sandrine TRICHARD	103 Rue des écoles	04.74.07.31.62

L'école communale

1er Semestre

Remise des diplômes des petits veilleurs de la Mémoire à la suite de la commémoration du 8 mai

8 mai

Sortie au parc des loups de Courzieu

9 mai

Retour sur les moments forts de l'année 2019

Commémoration du 11 novembre

11 novembre

Initiation aux secrets des oiseaux du jardin par M. DUBOIS.

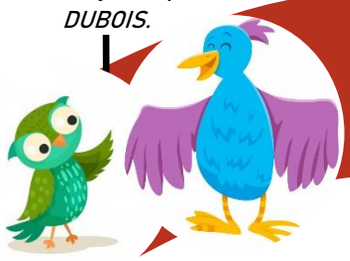

7 octobre

Rentrée des classes

2 septembre 2019

Equipe éducative

Enseignants :
Colette GUIGNET (classe élémentaire), Anne-Catherine LAFOREST (classe enfantine et directrice) et Laurent ABONNENC (classe enfantine le mardi).

ATSEM :
Anaïs BROYER.

Adjoint d'animation Cantine/Garderie :
Sylvaine DESMURS.

Surveillant Cantine :
Nicolas TURPAULT-GARCIA.

AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) :
Angélique COLLONGE et Béatrice FAUSSEMAGNE.

Mise en place d'une course solidaire (la "coursedon") au profit d'une école du Sénégal par le biais de l'association Kauri.
Sur la deuxième photo, les enfants de l'école remettent l'argent collecté à Mme Chaintreuil, présidente de l'association.

Travail théâtral avec Emilie du CCAB qui a donné lieu à un spectacle en juillet (décalé en matinée du fait de la canicule).

Apprentissage avec Miguel Corréia des techniques en arts visuels qui ont permis de créer une sculpture (classe des grands) et un tableau (classe des petits).
Ces œuvres ont donné lieu à une tombola au profit du Téléthon lors de la fêtes de l'hiver.

2ème Semestre

20 décembre

Spectacle de Noël offert par le Sou des écoles.

Effectifs 2019-2020

Classe élémentaire :
24 élèves dans la classe, du CE1 au CM2.

Classe enfantine :
23 élèves de la petite section de maternelle au CP.

JULLIÉ, u

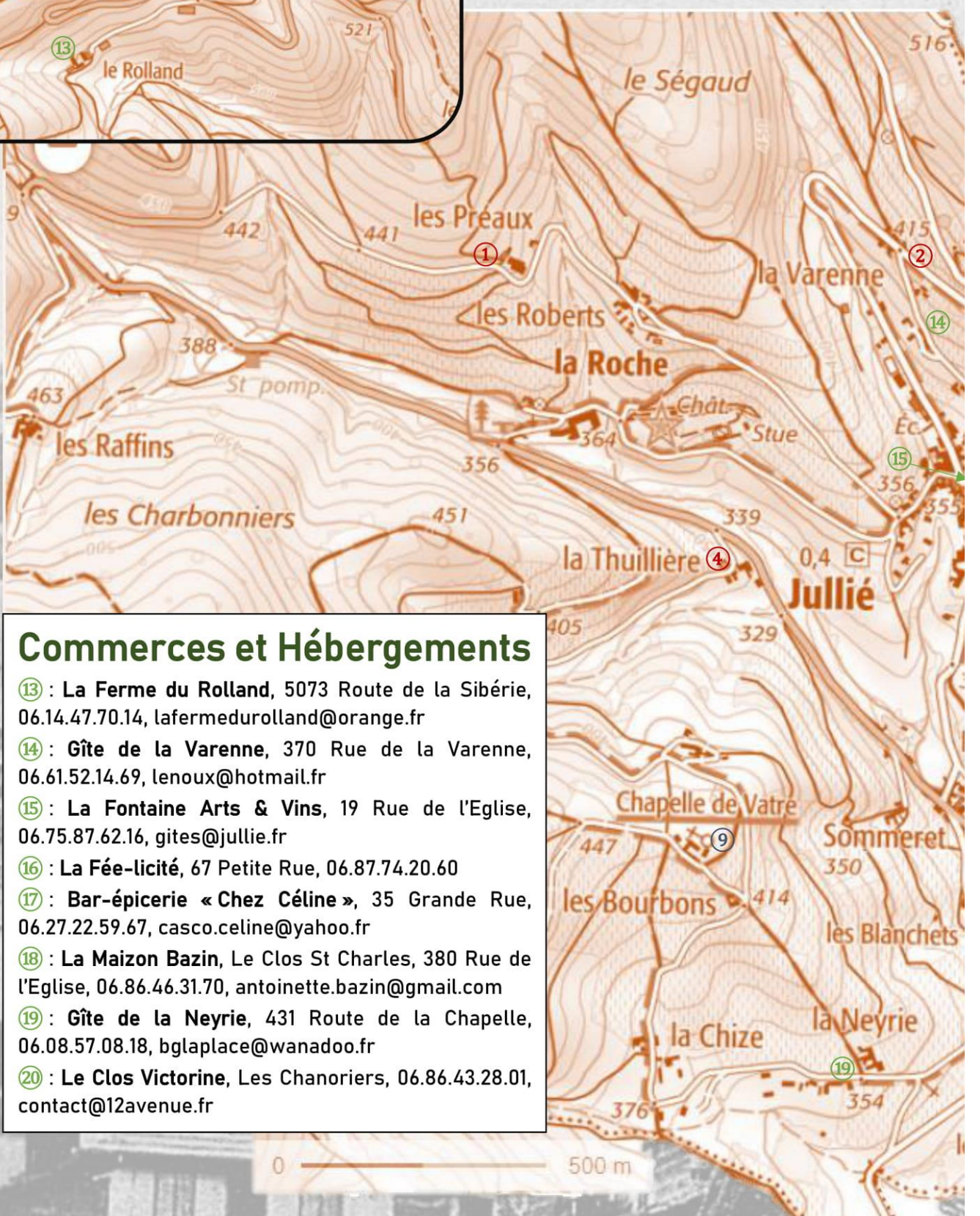

Commerces et Hébergements

⑬ : **La Ferme du Rolland**, 5073 Route de la Sibérie, 06.14.47.70.14, lafermedurolland@orange.fr

⑭ : **Gîte de la Varenne**, 370 Rue de la Varenne, 06.61.52.14.69, lenoux@hotmail.fr

⑮ : **La Fontaine Arts & Vins**, 19 Rue de l'Eglise, 06.75.87.62.16, gites@jullie.fr

⑯ : **La Fée-licité**, 67 Petite Rue, 06.87.74.20.60

⑰ : **Bar-épicerie « Chez Céline »**, 35 Grande Rue, 06.27.22.59.67, casco.celine@yahoo.fr

⑱ : **La Maizon Bazin**, Le Clos St Charles, 380 Rue de l'Eglise, 06.86.46.31.70, antoinette.bazin@gmail.com

⑲ : **Gîte de la Neyrie**, 431 Route de la Chapelle, 06.08.57.08.18, bglaplace@wanadoo.fr

⑳ : **Le Clos Victorine**, Les Chanoriers, 06.86.43.28.01, contact@12avenue.fr

ın village à déguster

Domaines Viticoles

① : **EURL DESCOMBES Sylvain**, Les Préaux, 06.85.25.29.57, descombes_sylvain@orange.fr

② : **GFA du Vignard – GONARD Jacques et Jocelyne**, 924 rue des écoles, 06.70.02.09.86, gonard.j@orange.fr

③: **Domaine de la Milleranche – Jérôme CORSIN et Sylvain ROUSSOT**, 283-311 rue de l'Eglise, 06.81.27.31.55 ou 06.83.56.00.77, milleranche.corsin@wanadoo.fr

④ : **Domaine du Château de la Roche – Yoann DEPARDON**, 81 route de la Thuillière, 06.88.84.14.28, yadepardon@orange.fr

⑤ : **Domaine de Boischamp**, Les Vignes, 06.98.15.66.68, t.baudin@domainedeboischamp.fr

⑥ : **Domaine Place des Vignes – ROUSSOT Agnès et Thierry**, 794 Chemin des vignes, 04.74.04.49.58, domaineplacedesvignes@orange.fr

⑦ : **Domaine du Granit Doré – ROLLET Marie-Laure et Vincent**, Route de Beauvernay, 06.72.53.52.25, domainedugranitdore@gmail.com

⑧ : **Cave Coopérative Juliénas-Chaintré**, Château du Bois de la Salle, 04.74.04.41.66, contact@julienaschaintre.fr

⑨ : **Domaine de la Chapelle de Vâtre – WILSON Christine et David**, Le Bourbon, 04.74.04.43.57, contact@vatre.com

⑩ : **Domaine des Frontières – THIEN Jérémy**, Les Chanoriers, 06.62.13.45.34, contact@domainedesfrontieres.fr

⑪ : **BESSON Franck**, 38 Montée du Tilleul, 06.75.37.56.73, domainebesson@wanadoo.fr

⑫ : **Domaine de Troizelle – PERRAUD Jean-François**, Les Belins, jean.francois.perraud@wanadoo.fr, 06.81.36.30.96

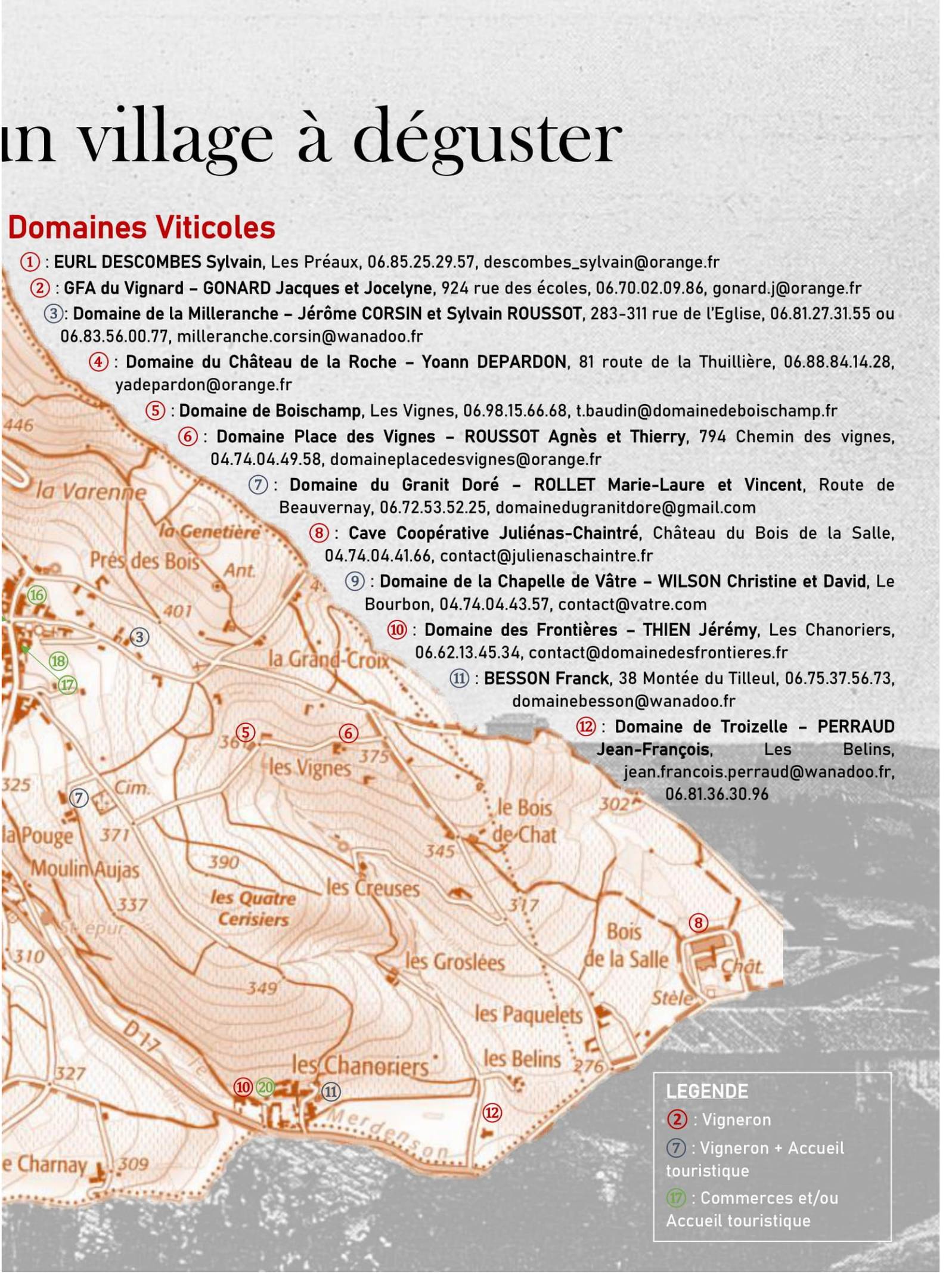

Artisanat / Travaux

Electricité Générale
D'Alberto Electricité
06.73.00.07.32
franck.dalberto@hotmail.fr
Electricité générale. Dépannage.

Peinture en décor du bâtiment
Ange CHAGNY
06.60.19.89.14
ange.chagny@orange.fr
Peinture, plâtrerie, faux, isolation enduits chaux, trompe l'œil, badigeon, stuc, décor peint, fresque.

Menuiserie
La Menuiserie Mickael Bonot
06.09.46.35.47
lamenuiseriebonot@orange.fr
Tous types de menuiserie. Fabrication et pose agencements mobiliers (cuisine, dressing, escaliers, etc.). Sur-mesure.

Création Paysagère
Créa Jardins
07.86.18.70.07
remi.trichard6@orange.fr
Création paysagère, maçonnerie, terrassement.

Travaux de minipelle
Thierry ROUSSOT
06.89.54.65.79

Apiculteur
Guillaume CHANTREAU
06.71.71.31.30
Vente de miels d'acacia et de châtaigniers.

Accompagnement

Assistance informatique
Anne-Sophie JANIN
04.82.41.84.84
asweb@orange.fr
Aide en informatique. Dépannage. Formation.

Accompagnement professionnel et personnel
Jean-Luc BAZIN
06.08.67.57.97
Coaching opérationnel, relationnel, stratégique. Amélioration de la confiance en soi. Psychothérapie.

Couture sur mesure
L'ajuste mesure
Hélène LEPELTIER
06.61.52.14.69
Couture d'ameublement et retouche habillement. Atelier de couture sur réservation.

Communication et évènementiel
BoEmi
06.03.10.38.67
emilie@boemi.fr
Site internet, réseaux sociaux, conseil en image, organisation d'évènements, etc.

Cours de piano
L'ajuste mesure
Hélène LEPELTIER
06.61.52.14.69
Apprendre le piano et découvrir le plaisir de l'interprétation.

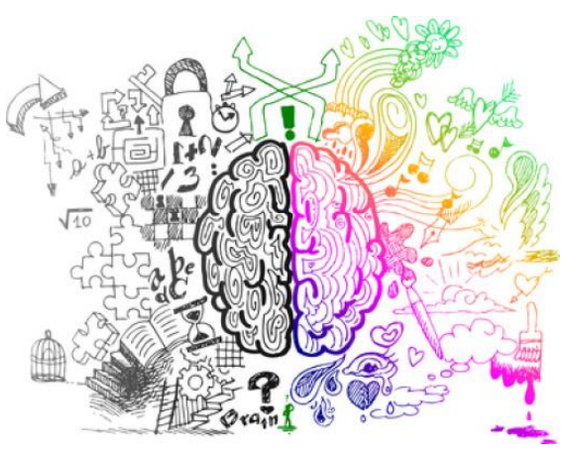

Vous exercez une activité sur la commune et vous souhaitez apparaitre dans le bulletin communal ? N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Les conscrits de la zéro au fil du temps...

Depuis la reprise de l'ex-salle communale par Sylvie et Franck, il a été question de trouver un nouveau lieu d'exposition pour **nos si chères photos de conscrits**. C'est tout naturellement vers la salle des fêtes que le conseil municipal s'est tourné.

Des démarches ont été entreprises en fin d'année 2019 pour trouver l'implantation idéale ainsi que le meilleur format pour que les photos ne s'abiment pas d'avantage.
L'arrivée des photos à la salle des fêtes est prévue au cours du 1er semestre 2020.

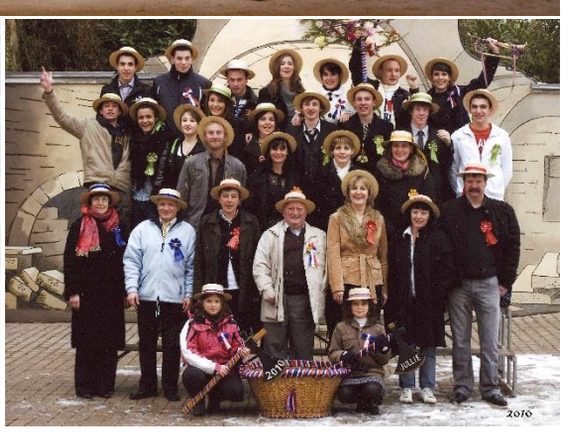

Les Amis du Site de la Roche

site.laroche.jullie@gmail.com

Notre dictionnaire illustré du moulin :

A comme **acquisition** : Grâce au don d'une famille d'un compagnon du Devoir et grâce à une subvention municipale, une très belle collection de plus de 200 outils de menuiserie, de tonnellerie, a rejoint le site. A nous de les préserver, de les présenter. Des vitrines sont à l'étude et prévues pour 2020.

B comme **bûcherons** : En mars, des membres de l'association, aidés par 2 professionnels, lors d'une corvée ont abattu et débité quelques arbres près du moulin. Menaçant les bâtiments ou les fils électriques, ils ont permis de dégager la vue et de gagner en lumière. D'autres arbres seront plantés le long du sentier botanique qui sera créé dans le futur.

C comme **chanvre** : Une exposition réalisée par le Grappa (groupement du Pays de L'Arbresle) a été installée en juin lors des journées des moulins. Constituée de panneaux et d'objets en chanvre, elle a permis aux visiteurs de mieux appréhender la culture et l'exploitation du chanvre.

D comme **digue** : Suite au curage de l'étang en 2018, la digue avait subi des dommages. Au printemps, un travail de maçonnerie a permis de la restaurer.

L'étang s'est rempli le temps d'un orage et le taon a pu se désaltérer. Tant mieux !

E comme **école** : Les élèves de Mme Guignet, classe de grands de Jullié, sont venus au moulin le 11 juin. Après la visite des lieux, ils ont pu construire des roues à aube et les faire tourner dans le ruisseau du Roland ou peindre des tuiles.

G comme **Géoévènement** : Le Géopark du Beaujolais a validé notre demande et le weekend des moulins en juin est devenu géoévènement. On renouvelle notre demande pour 2020 dans l'attente de devenir Géosite en 2022.

J comme **Journées du Patrimoine** : Depuis plusieurs années, nous participons aux journées du patrimoine de pays et des moulins fin juin, et aux journées du patrimoine en septembre. A chaque

fois nous y associons un évènement : exposition sur le chanvre en juin et conférence sur les oiseaux en septembre. Les visites sont gratuites lors de ces journées.

M comme **Martelière** : Munie d'un batardeau mobile (c'est-à-dire une vanne), elle permet l'alimentation en eau du moulin. Théoriquement changées à l'identique en juin, nos 2 vannes (ouvrière et de fond) ne sont pas étanches !

N comme **Nettoyage sous le moulin** : C'est un peu comme L'Arlésienne des « Lettres de mon moulin » d'Alphonse Daudet. On en parle mais on ne le voit pas venir.

O comme **Oiseaux** : Conférence sur les oiseaux de nos parcs et jardins le 14 septembre. Jean Claude Dubois, le conférencier, nous présentait de manière très vivante les différentes espèces avec leurs particularités, leurs chants… Il est intervenu par la suite auprès des élèves de Jullié.

P comme **Plancher de verre** : Les visiteurs hésitent à marcher dessus. On ne sait jamais… Financé par la CCSB, réalisé par l'entreprise Serre, positionné devant le banc de scie, il permet de voir le mécanisme du moulin tout en gardant les pieds au sec.

S comme **Scénographie** : C'est toute la mise en scène, la présentation des lieux, des objets et des textes. L'association a travaillé sur les documents existants mais il vous faudra patienter avant de découvrir le résultat.

T comme **Travailleurs** : Lors des 2 weekends du patrimoine en juin et en septembre, des Compagnons du devoir, charpentiers ont montré au public leur savoir-faire en réalisant un panneau d'affichage.

W comme **WC** : Fini la cabine saisonnière ! Très écologiques, ces toilettes publiques autonomes à lombricompostage n'utilisent ni eau ni électricité. Financées par la municipalité, elles sont installées avant le four à tuiles. On est soulagé !

Créée en mars 2019, l'association des Julliatons Pétanqueurs propose un moment de détente autour de tournois de pétanque amicaux.

Un vendredi sur deux, de mi-mai à fin août, les huit membres de l'association vous invitent à les retrouver au boulodrome de Moulin Aujas à partir de 19h.

L'idée de ces rencontres est de **rassembler** les habitants du village – toutes générations confondues – **pour un moment convivial**.

TOURNOI EN 3 PARTIES – 1€ SYMBOLIQUE – BUVETTE SUR PLACE

Nous remercions la mairie et le département d'avoir soutenu notre projet ainsi que tous les participants de la première édition.

Nous souhaitons renouveler l'expérience en vous proposant 8 nouvelles dates en 2020 : les vendredis 15 et 29 mai, 12 et 26 juin, 3, 17 et 31 juillet ainsi qu'une dernière rencontre le 28 août pour clôturer la saison.

Contact : julliatonspetanqueurs@gmail.com

Jullié Animations

Nos activités en 2019

Jullié Animations a tout d'abord organisé, le 30 mars, avec le Caveau et les Cadets, une *Soirée irlandaise* avec comme invité *le trio Tremen*. Soirée qui a connu un vif succès.

Le 14 avril, la randonnée, *La Julliatonne*, a attiré beaucoup moins de monde qu'escompté : une centaine de marcheurs, contre 270 l'an passé ! L'insuffisance de communication, le temps hivernal et la concomitance de quatre randonnées proches peuvent expliquer ce résultat.

La brocante vide-greniers, *La Julliabroc,* le 11 août, a réuni une cinquantaine d'exposants. L'absence de soleil n'a pas permis d'attirer autant de monde que les années précédentes. Par ailleurs, 8 jours avant la manifestation, une pétition signée par un nombre important de Julliatons contre le projet de l'association d'expérimenter une brocante vide-greniers près de la salle des fêtes et non plus dans le centre-bourg pour des raisons pratiques d'organisation et de simplification, a entraîné des discutions internes qui ont contrarié une préparation sereine de la manifestation. Cela a occasionné la démission du président Gilles Joguet remplacé par Jean-Luc Bazin, vice-président qui assurera l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale en début d'année 2020.

La Fête de l'Hiver a eu lieu le 14 décembre. Elle regroupe dans une même journée un Marché de Noël, une scène musicale ouverte et des animations pour enfants. Cette journée a été plus fréquentée que l'an dernier. Une trentaine d'exposants ont proposé des œuvres artistiques d'un très bon niveau, des produits locaux et de nombreuses autres idées de cadeaux. Une vingtaine de musiciens et chanteurs de tous âges, du débutant jusqu'au professionnel se sont produits sur scène pour le plus grand plaisir de tous. De plus, une animation Téléthon a été coorganisée par la municipalité et Jullié Animations. Sur le stand, vente d'objets et surtout deux œuvres artistiques réalisées par les deux classes de l'école de Jullié ont permis de remettre une somme de plus de 400 € à AFM Téléthon, ce qui assez remarquable pour une première édition.

Jullié Animations a participé à plusieurs autres manifestations, en tenant une buvette par exemple, lors du *Théâtre de verdure*, le 26 juin, ou lors de la présentation du film *Coco*, des Studios Disney, le 12 juillet.

Nos objectifs

L'association Jullié Animations a pour but d'animer le village en organisant des manifestations diverses, culturelles, sportives, de loisirs… qui favorisent les rencontres, les échanges, la découverte… et font vivre et connaître notre village.

« L'association regroupe aujourd'hui une douzaine de bénévoles. Vous êtes tous invités à venir grossir nos rangs et partager la préparation de toutes ces manifestations avec un enthousiasme et une convivialité qui devient légendaire… Nous sommes curieux et prêts à entamer de nouveaux projets avec vous. ».

Amicale des Pompiers du Fief

Cette année 2019 a été riche en évènement pour les pompiers du casernement le Fief. Nous avons intégré avec joie nos nouveaux locaux le 4 juin 2019. S'en est suivie l'inauguration le 9 juillet en présence des autorités du département, de la métropole et des 4 communes défendues par le centre (Juliénas, Jullié, Emeringes, Cenves). A cette occasion le chef de centre, Mr Alain CHAMBARD, a été élevé au rang de commandant.

Nous tenons à vous remercier pour votre présence nombreuse lors de cet évènement.

Une journée porte ouverte sera organisée lors de cette année 2020. Vous pourrez venir découvrir les nouveaux locaux, le matériel pompiers ainsi que des techniques lors de manœuvre de cas concrets.

Nous vous remercions pour votre accueil lors de notre passage pour les calendriers. L'argent récolté lors de ces tournées, ainsi que les dons reçus tout au long de l'année nous permettent de faire vivre l'Amicale :

- Indemniser les frais kilométriques des agents pour les formations à l'école Départementale de Lyon,
- Agrémenter le quotidien de la vie du centre.

Le Président & le Bureau de l'Amicale

Club Sourire d'Automne

Rétrospective de l'année 2019 du Club :

Le mardi 8 janvier, 18 personnes – dont Monsieur le maire – ont assisté à **l'assemblée générale** : Marcel DECHAUD entre au conseil d'administration. La cotisation est maintenue à 20€ par adhérent.
Tradition oblige, les rois ont ensuite été tirés à l'issue de cette réunion.

Le 22 février, le **concours de belote coinchée** a réuni 44 doublettes !

Le 4 juin, deux membres du Club ont participé au **voyage organisé** par le club d'Emeringes : après la visite de la Cité du Chocolat de Tain l'Hermitage le matin et un déjeuner pris à Hauterives, tout ce petit monde s'est rendu au Palais du Facteur Cheval

Le 25 juin, les membres du Club sont allés **manger les grenouilles** au Port d'Arciat.

Le 4 juillet, une **rencontre pétanque interclubs** a eu lieu avec Cenves, Juliénas et Jullié. Nous conservons la coupe !

Le 17 juillet, **rencontre pétanque et belote interclubs** entre les clubs de Vauxrenard, Emeringes et Jullié : encore une fois, Jullié conserve la coupe !

Le 10 septembre, 19 membres du Club sont allés **manger la Tête de Veau** à Serrières.

Le **repas de fin d'année** s'est tenu le 7 novembre chez « la mère Martinet » à Cormoranche sur Saône, en présence de Monsieur le maire. 22 personnes étaient présentes.

Le 17 décembre, la **bûche de noël** a été partagée afin de clore l'année 2019.

Le Caveau déménage !

Beaucoup de changements ont eu lieu cette année : nous avons finalisé le rapprochement entre le **Syndicat viticole** et l'association du **Caveau de Jullié** en mettant en commun nos activités :

- La Saint-Vincent habituellement organisée le troisième Samedi de Janvier sera relookée cette année. En effet, après 38 ans, la formule avait vieilli et attirait de moins en moins de monde. Nous espérons donc donner une deuxième vie à cette fête.
- Le week-end « Bréchets » organisé mi-Juillet qui est devenu au fil des années un évènement important de notre commune.
- Le voyage organisé depuis quelques années dans un autre vignoble. En 2019, le voyage à Chablis nous a permis d'apprécier les vins mais aussi un accueil fort sympathique même si le voyage fut rocambolesque…

Nous sommes aussi très heureux que le caveau retrouve une deuxième jeunesse et nous félicitons le travail de Sylvie et Franck afin de mettre en avant les vins et autres produits locaux.

Déménagement du caveau pour la cave de la cure

Nous avons finalisé le dépliant qui sera distribué aux touristes qui viennent se balader à Jullié. Il nous reste encore à terminer la fabrication des panneaux d'entrée du village et celui de randonnée sur la place.

Notre association cherche aussi à développer d'autres activités principalement autour du vin et nous espérons ainsi voir grossir nos rangs avec des bénévoles motivés, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de l'assemblée générale qui aura lieu le Vendredi 21 Février au foyer Raoul Janin.

Cadets de Jullié

L'ensemble des Cadettes et des Cadets tient à remercier toutes les personnes ayant participées à nos manifestations au cours de l'année 2019, nous permettant ainsi de perpétuer tous les ans l'esprit dynamique de cette association à Jullié.

Retrouvons-nous en 2020 autour de notre traditionnelle "pétanque des Cadets" au mois d'août. Nous remercions tous les donateurs sans qui cette fête ne pourrait pas avoir lieu.

Rejoignez-nous également pour la fête du vin nouveau organisée en collaboration avec le Sou des écoles autour de notre chasse aux trésors et de notre fameuse soirée burger.

Afin de rythmer l'année 2020 dans la convivialité, la bonne humeur et le partage, les Cadettes et Cadets vous attendent nombreux dans nos différentes manifestations !

Conscrits de la Zéro

Les conscrits de la Zéro tiennent à vous remercier pour votre accueil et de votre générosité lors de nos tournées de brioches.

Merci également à toutes les personnes présentes lors de ce merveilleux weekend !

Grâce à vous, cette belle tradition a encore de beaux jours devant elle !

Maintenant, place à la classe en 1 !

Les conscrits de la Zéro

Chasse communale

Battues

Les battues aux chevreuils ont démarré début octobre avec une bonne fréquentation sur notre territoire parce qu'à ce jour 6 chevreuils ont été prélevés sur la commune.

Nous ne pouvons pas en dire autant en ce qui concerne les sangliers qui ne sont que de passage sur Jullié pour le bonheur des agriculteurs et des vignerons.

Pour le petit gibier 9 lièvres ont été pris sur notre territoire.

Miradors

Des miradors ont à nouveau été installés cette année afin de prévenir tout risque d'accident de chasse. Lors de notre prochaine réunion de bureau, nous évaluerons s'il est nécessaire d'en remettre d'autre pour la prochaine saison.

En attendant nous remercions les propriétaires qui nous ont donné l'autorisation de les poser sur le terrain et qui grâce à eux participent à la sécurité de tous, ainsi que tous les propriétaires qui nous laissent pratiquer notre passion sur leurs terres.

Téléthon

La municipalité a lancé le projet avec les différentes associations et l'école de Jullié de tenir un stand commun pour le téléthon.

Nous avons décidé de participer à cette bonne action, et la chasse sera représentée par des membres du bureau ce jour-là.

Bureau de la chasse

Laurent Dargaud, président.

Jérôme Robin, trésorier.

Virginie Robin, secrétaire.

Membres actifs :
Jean-Claude Renaud,
Florian Guyennet,
Patrick Berthelon.

Les membres du bureau sont à votre écoute pour toutes questions ou problèmes en relation avec la chasse communale.

Amicale des donneurs de sang

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Sans la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger.

Le don n'est pas douloureux, alors si vous avez + de 18 ans, n'hésitez pas et renseignez-vous sur les nombreux lieux et dates de collectes.

Rétrospective 2019 :
- Concours de Belote le dimanche 10 Février,
- Visite du Hameau Duboeuf le 6 Juillet, suivie d'une petite dégustation chez Jacoulot,
- Arbre de noël le vendredi 20 Décembre, se terminant par un petit mâchon bien de chez nous.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos bons moments, nulle obligation de donner votre sang, l'amicale est ouverte à tous.

POUR NOUS CONTACTER

Sandrine MIDEY, Présidente : 06.42.25.15.75 - sandrinemidey68@gmail.com
Thierry ROUSSOT, Trésorier : 06.89.54.65.79 – domaineplacedesvignes@orange.fr
Aurélien ROCHER, Secrétaire : 06.62.42.03.76 - aumaro@hotmail.fr

Sou des Écoles

Le Sou des Écoles Publiques de Jullié est une association loi 1901 à but non lucratif, ayant pour objet d'aider et de soutenir l'école, de créer des liens entre les familles et l'école. Pour cela, les membres du Sou organisent des évènements qui permettent de collecter des fonds qui financent sorties scolaires, achat de matériel, spectacle de Noël, entre autres.

Les activités proposées cette année par le sou sont dans la continuité de celles de l'année dernière. Nous avons choisi de renouveler pour la deuxième année consécutive la sortie neige aux Plans d'Hotonnes qui s'est bien déroulée et sous la neige. Cette année, nous étudions la faisabilité d'une sortie dans un autre cadre.

A vos agendas !

Pour cette nouvelle année scolaire, nous continuons à organiser des manifestations à Jullié :

- ✓ La traditionnelle Fête du Vin Nouveau, qui s'est déroulée les 12 & 13 octobre derniers, se tiendra pour la prochaine édition les 10 et 11 octobre 2020 ;
- ✓ Le défilé d'Halloween, qui le 31 Octobre dernier a réuni près de 30 enfants, de Jullié et d'ailleurs… En 2020 on bat le record !
- ✓ Une vente de sapins, livrés à domicile le 7 décembre 2019 ;
- ✓ Une vente alimentaire programmée le 20 mars 2020 ;
- ✓ Une vente de trousses décorées avec les dessins des enfants pour la fête des grands-mères, livraison prévue le vendredi 21 février 2020 (le vendredi précédant les vacances d'hiver)
- ✓ La Fête de l'Arbre de Mai, prévue le 17 Mai 2020.

Pour l'année 2019-2020, l'équipe du sou a été élargie : Charlotte CORSIN PINEAU (« *el presidente* ») en reste la présidente, les autres membres sont restés, à savoir :

- ➢ Mickael BONOT et Christophe CHERVET, dits « *les tontons flingueurs* », qui complètent le bureau, respectivement en tant que secrétaire et trésorier. A eux trois, c'est l'agence tout risque ! ;
- ➢ Sylvain ROUSSOT (« *Iznogoud* ») qui a pris du galon, et qui est devenu vice-président (que voulez-vous… l'expérience parle) ;
- ➢ Plusieurs membres bien actifs : Maryline CHAMPAGNON, Laura ROLO-NICOLOSI, Denis SANCTUS (« *les commis* »).

Deux nouveaux-venus par ailleurs : la bizuthe Anelyse LOUP-FOREST et le redoublant Pierre-Antoine DUBREUIL … bienvenue à eux !

Si vous avez des idées, des envies, des questions ou même des dons (surtout des dons), vous pouvez bien évidemment contacter le bureau par mail (sou.jullie@hotmail.fr,), ou via la page Facebook « Sou des Ecoles de Jullié » ou encore envoyer un courrier à Sou des Ecoles, Jullié.

Le Sou des Écoles a besoin des parents mais aussi de tout notre village pour fonctionner ; aussi nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre indéfectible participation qui contribue au bien-être de nos enfants.

Le Sou des Ecoles de Jullié

centre culturel
associatif beaujolais

Retour sur le spectacle Les Bêtes de foire – 26 juin 2019

Par le Collectif d'Êtr'Acteurs. Mise en scène : Hugues Fellot

En piste, les artistes ! **Les Bêtes de foire** étaient de sortie. Des clowns élevés en plein air ! Ils sont arrivés là où on ne les attendait pas, se frayant un chemin jusqu'à la piste. Un premier contact, une première rencontre.

"Mesdames et Messieurs, nous avons besoin de votre aide", déclame Madame Loyale ! Le petit spectacle se déploie de leur chariotte. Le tambour gronde, le rideau cache ce que l'on espère voir.

Les numéros se sont enchainés entre poésie, fakirisme, magie, domptage et fort à bras. Une soixante de personnes sont venues garnir une assemblée aux anges de ce spectacle porté par des artistes à la fois drôles, touchants et attachants.

Une dernière page…

Texte de Paul DAILLER

En 1875 lors de la décoration de l'église de Jullié, le célèbre peintre Edouard KRUG raconte, au journaliste de la Revue du lyonnais J.B *(Jean Bonnassieux)* venu l'interroger, une anecdote vécue lors de son travail en 1874.

EXTRAIT

« *Un soir que Mr KRUG travaillait à l'une des scènes de la vie de Saint-Pierre et que, voyant venir la nuit, il se hâtait de gratifier un coup de frisure la barbe du prince des apôtres, un cri plaintif frappa soudain ses oreilles. Comme ce cri se prolongeait Mr KRUG descendit de l'échafaudage sur lequel il était juché. Il n'est pas longtemps à chercher d'où partait ce cantique inaccoutumé et peu mélodieux.*

Sur la nappe blanche et brodée du tabernacle de Saint-Paul, il aperçut un marmot qui criait et se trémoussait du mieux qu'il pouvait étant emmailloté. Sa mère l'aura déposé là endormi et sera partie pour quelque emplette dans le village persuadée qu'elle serait de retour avant son réveil.

Mr KRUG soulève délicatement le maillot à musique, s'adosse à l'autel et balançant les bras de droite à gauche et de gauche à droite commence une berceuse……l'enfant allait se rendormir, lorsqu'il aperçut une jeune femme qui se dirigeait un peu inquiète vers l'autel, il gravit prestement l'échelle de l'échafaudage. La jeune femme l'avait aperçu de son côté. Stupéfaite, interdite, elle s'était arrêtée, prosternée et s'était mise à prier. « Bienheureux Saint-Paul. »

Il faut dire que Mr KRUG avec sa mâle figure et sa haute taille, pourrait poser au besoin pour un centurion de Rome converti, et de plus qu'il portait ce jour-là une vareuse d'atelier de ce bleu superbe qui est l'une des couleurs à la mode.

Il n'est bruit de ce miracle à Jullié, depuis deux mois et, sous le chaume on en parlera longtemps encore… »

Il y eut une suite à cette anecdote racontée par Mr KRUG, en effet plusieurs mères plus tard déposaient leur bébé vers l'autel de Saint-Paul, et partaient faire leurs courses au village…je connais même une maman qui, il y a plus de 70 ans, déposait sans crainte son enfant à cet endroit pour faire quelques emplettes rapides au centre du village.

Nous savons également que les jeunes mères qui venaient à Jullié pour le pèlerinage de la Saint-Paul, déposaient leurs progénitures sur ou vers l'autel en demandant protection, santé et prospérité

« Il faut savoir s'arrêter et passer la main. Cet écrit est mon dernier dans le bulletin municipal de Jullié, mon village bien aimé.
Merci aux municipalités successives. » Paul

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal tient à remercier Paul pour toute l'implication dont il a fait preuve au cours de nos nombreuses années de collaboration ; que ce soit lorsqu'il a tenu en haleine des centaines de visiteurs de l'Eglise ou par les histoires qu'il a pu nous raconter sur les différents bulletins municipaux auxquels il a pris part.

Jullié au XVIIIème siècle

Texte de Robert BRIDET

Que sait-on de Jullié, de ses habitants et de leur vie au XVIIIème siècle ? A vrai dire peu de choses, si ce n'est quelques généralités tirées de l'Histoire de France. La lecture de quelques publications nous apprend bien certains détails de la vie des aristocrates, mais qu'en est-il de la vie des gens de peu que les actes notariés désignent sous le vocable de "manants" ou de "la plus grande et saine partie des habitants" de la paroisse ?

Une fois domptée l'écriture des différents notaires et curés, les difficultés de lecture s'estompent et l'on peut avancer pas à pas, acte après acte dans les méandres des registres paroissiaux et des actes notariés pour retracer cette histoire.

Contrats de bail, déclarations de grossesse, contrats d'apprentissage ou de mariage, quittances et obligations, contrats de vente de vignes, de vin, de fûts, de bœufs, de meubles ou d'offices, visites de vignes grêlées ou de domaines, testaments, procès-verbaux d'amendes, attestation d'émancipation et acquêts de droit de puisage nous permettent de dresser les contours sans concessions, fioritures ni état d'âme de cette vie humble, voire pauvre certes, mais passionnante.

On est étonné d'apprendre que l'on peut abandonner une plainte moyennant une contrepartie pécuniaire. Certains actes confortent l'existence de procédés qui dépassent l'entendement. D'autres nous confirment la présence de bâtiments détruits et oubliés depuis des lustres. Ou encore apprend-on la véritable orthographe oubliée de lieux-dits dérivés de noms propres apparaissant sur les baux. Bref, je vous invite à entrer dans ce monde qui fut celui de ceux qui, à n'en pas douter, ont fait de nous ce que nous sommes !

Le premier degré de la vie économique, fiscale, sociale et judiciaire se passait au niveau de la seigneurie, en l'occurrence ici, celle de la Roche-Jullié. Les Charrier y ont joué pleinement leur rôle tant que l'attrait de leur charge à la Cour des Monnaies de Lyon n'a pas coiffé celui d'exercer pleinement leurs droits seigneuriaux.

Il faut avoir à l'esprit que la paroisse dépend pour le temporel du Bailly de Villefranche et de l'Intendant de la Généralité de Lyon mais est du ressort pour le spirituel du diocèse de Mâcon.

Pour relater l'acte notarié qui suit, téléportons-nous sur la place de Jullié le 16 décembre 1767, jour de foire. Imaginons tout un monde pressé autour de l'église et de son cimetière, sur le champ de foire ou sous les halles devant et derrière les étals où sont présentées toutes les denrées produites à cette saison par les laboureurs et les artisans : tixiers, tanneurs, tailleurs d'habits, peigneurs de chanvre ou drapiers. Il faut se représenter les hottes en osier, les brouettes et les carrioles dételées de leurs vaches attendant d'être déchargées ou remplies de leurs marchandises. Projetons nos sens pour apercevoir ces petits enclos où moutons, porcs et volailles s'égayent à loisir avant de changer de mains.

Dans ce joyeux capharnaüm, comment ne pas imaginer chez le cabaretier les tablées masculines autour d'un pichet de vin nouveau accompagné de châtaignes brûlantes tirées d'une poêle percée au-dessus de l'âtre ?

Toutefois, la réalité peut se révéler plus amère par certains côtés et ce jour de foire est aussi prétexte à la perception de droits multiples et variés notamment sur les huiles. C'est ce qu'a appris à ses dépens ledit Étienne Trichard manouvrier de Saint Antoine d'Ouroux. Imaginons-le sur la foire avec pour toute marchandise à vendre, fruit d'un travail acharné, un pot d'huile de choux. Il est parti à pied d'Ouroux à l'aube son pot sur le dos ou sous le bras pour être de bonne heure sur place bien décidé à ne pas manquer sa vente dont le fruit améliorerait le quotidien. Mais le voici chez le notaire Guittard également procureur de la justice de Jullié, en tant que contrevenant "*pour vendre publiquement un pot d'huile de choux de treize livres sans avoir pris aucun billet ni acquitté aucun droit*". C'est le receveur des aides et autres droits de Belleville Jacques Demontredon affublé de son commis Charles Arnoud qui a relevé l'infraction et en a rédigé le procès-verbal. Notre homme reconnaît sa faute commise selon lui "*par ignorance*" et pour éviter l'amende prévue pour cette contravention il supplie les receveurs de "*se contenter de l'huile saisie*". Le receveur entend sa supplique et "*voulant traiter*

favorablement cette affaire", abandonne toute amende encourue pour le fait en question "*sous le bon plaisir toutefois du directeur des droits de Villefranche*". Étienne Trichard accepte la décision tout en promettant de "*se conformer à l'avenir aux règlements de sa majesté*".

Pour faire bonne mesure, on donne une copie du procès-verbal à Trichard ... qui ne sait pas lire comme de juste ! On imagine ce brave homme penaud et dépité, de retour de la foire avec dans les poches pour tout pécule un procès-verbal synonyme d'une mésaventure dont il se serait bien passé, annonçant la nouvelle à son épouse !

L'épisode qui suit revêt un intérêt tout particulier, il met en lumière la mise en œuvre de la politique nationale au niveau des paroisses. Le notaire de Juliénas Vincent Perrachon monte chez Antoine Teyras notaire à Jullié pour y établir un acte qui s'inscrit totalement dans les exigences de son époque. Nous sommes en avril 1727, Claude Denuelle en présence de son curateur Jean Denuelle et des témoins requis Antoine Chervet praticien et Antoine Descombes vigneron, emprunte cent dix-huit livres à Teyras "*en bonnes espèces d'or et d'argent*". C'est une somme importante (une pièce de vin vaut seize livres) qui est prêtée à un jeune homme dont la profession n'est pas stipulée sur l'acte et que le notaire du village n'hésite pas une seconde à lui avancer pendant un an. Il est bien stipulé qu'elle doit lui être rendue en un an en "*même espèces d'or et d'argent*". La nuance a son importance et dans tous les actes de cette période, cette phrase est stipulée bien clairement. On endosse éventuellement une créance mais on refuse tout payement papier. Il faut se replacer dans le contexte général de l'époque où l'on sortait juste de l'épisode de tentative boursière sous la Régence de Philippe d'Orléans. Le banquier écossais Law au service de la Régence pour renflouer les caisses de l'État, a provoqué au terme de malversations douteuses, l'effondrement de la bourse et la faillite de nombreux petits porteurs. Échaudée par cet épisode, la France mettra presque un siècle pour s'en remettre et créer un service bancaire avec la monnaie papier qui l'accompagne. C'est pourquoi, tout au long de ce siècle, on découvre des actes où il est fait état de prêts de particulier à particulier qui se font toujours "*en bonnes espèces ayant cours*". Mais revenons à l'histoire qui nous concerne et découvrons quelle est la raison de cet emprunt. Par une ordonnance royale du 26 février 1726, le marquis de Breteuil recrée la milice provinciale et notre homme tombe sous le coup de cette nouvelle législation, il lui faut trouver l'argent nécessaire pour tâcher de fournir un homme à sa place "*étant obligé d'aller servir sa majesté en qualité de soldat de milice attendu que le sort lui est tombé l'année dernière*". Cette péripétie touche un particulier qui cherche à éviter une issue redoutée avec le concours de la population pour une raison assez inattendue. Claude Denuelle se trouve être l'aîné, il hérite du bien de son père décédé et il craint par son départ de "*laisser tomber son bien en friche*". Cette situation lui est préjudiciable, comme on le comprend, mais elle l'est également pour la paroisse comme le spécifie le notaire : "*ce qui lui cause un préjudice très considérable de même qu'aux contribuables à la Taille de ladite paroisse qui seraient obligés de supporter ladite Taille et autres charges publiques pour lui*". Rappelez-vous la manière dont est collecté l'impôt royal : la somme impartie à la paroisse par l'Intendant est répartie entre les contribuables par les collecteurs nommés en assemblée devant l'église. Un imposable de moins, c'est un impôt plus lourd pour la collectivité ! On comprend sa réactivité en la matière comme on devine qu'un habitant taillable a plus de valeur que le dernier des manants non imposable ! Reste à Denuelle de trouver le remplaçant qui servira sous la bannière royale à sa place !

Je ne résiste pas au plaisir de vous relater le courrier qui suit. C'est Georges Antoine Charrier seigneur de Jullié, St Jacques des Arrests et Chénas qui écrit à Caillot qui, en plus d'être notaire, est vice-procureur de la justice de Jullié.

En voici la transcription. L'orthographe, la ponctuation et les retours à la ligne sont respectés.

à Monsieur Caillot à Jullié
à la Roche le 6 avril 1749

Vous êtes Monsieur l'homme du
monde le plus capricieux et le plus plein de
faut aussi vous prenez la qualité de vice procureur
et vous n'en voulez point faire les fonctions
Le greffier vous renverra une seconde fois
la procédure il n'y a aucune difficulté
que l'on puisse proposer, l'on voit bien
que vous êtes partial et que vous ne
scavez pas rendre la justice. Je scaurai
bien vous la rendre si vous continuez
à trouver des faux fuyants en vue de
favoriser vos amis. En un mot statuez
comme il vous plaira mais que ce soit
dans le jour dit. Le plus tard c'est moi
qui vous le dit et qui scaurait bien
faire exercer la justice dans
mes terres. A la roche
ce seizième avril mil sept
cent quarante neuf.

Charrier de la Roche

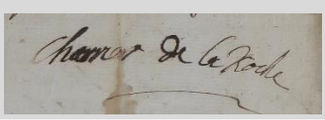

Par le style employé, nous sentons bien l'agacement pour ne pas dire l'exaspération de Georges Antoine Charrier. De par son statut de seigneur du lieu, il est le détenteur de la justice haute, moyenne et basse de Jullié qui possédait une salle d'audience conformément à l'ordonnance et tout le personnel judiciaire : juge, procureur, huissier et greffier pouvant être amener à se prononcer sur toutes les peines. La peine capitale devant être obligatoirement confirmée en appel devant le parlement pour être exécutée. Dans la pratique, cette justice de proximité avait surtout à se prononcer sur les rixes, les injures et les vols. Elle jouait aussi un rôle en matière de successions et de protection juridique des intérêts des mineurs. La justice basse était relative aux droits dus au seigneur (le sens et le servis) et aux délits encourant des amendes de faible valeur (dégâts dus aux bestiaux…).

Ce courrier est la preuve de l'attachement de George-Antoine Charrier à la bonne marche de la justice exercée sur ses terres. On ne sait pas quelle est la cause exacte de son agacement. Ce qui est certain c'est qu'après son décès le 5 février 1750 soit à peine un an après cet épisode, son fils Guillaume Charrier nouveau seigneur de la Roche-Jullié ne fera plus appel aux services de ce notaire, c'est Ennemond Chanorrier qui exercera cet office. Mais c'est une autre histoire…de Chanorrier cette fois !

Naissances

Malonn Daniel MADEDDU *fils de Alexandre MADEDDU et Tracey LOESCH*	le 21 février 2019	à Vitrolles
Raphaël GRANCHAMP *fils de Maxime GRANCHAMP et Pauline LAPLACE*	le 8 mars 2019	à Mâcon
Marylou BALLY *fille de Jérémy BALLY et Juliette HAOND*	le 23 mars 2019	à Mâcon
Juliette BAUDIN *fille de Thibaud BAUDIN et Antonie BALAY*	le 22 mai 2019	à Mâcon
Émie MARTINI *fille de Alban MARTINI et Elodie COLBORATI*	le 1er juin 2019	à Arnas
Cassie JAMBON *fille de Meddy JAMBON et Océane BART*	le 3 août 2019	à Mâcon
Hugo DESCOMBES *fils de Teddy DESCOMBES et Julie VANDAMME*	le 30 décembre 2019	à Mâcon

Mariages

Pierre-Alain MICHON et Priscilla CHIARUGI	le 20 avril 2019	à Jullié
Antoine Giro SCHIAVONE et Céline Michèle Florence ESTEVES	le 15 juin 2019	à Jullié

Décès

Marie Celina THUES veuve RIVATON	le 17 janvier 2019
Alexandrine Angèle SAVOYE veuve CORSIN	le 22 janvier 2019
Anna ROUX veuve CORSIN	le 27 février 2019
Joseph LAVAUD	le 7 septembre 2019
Claudia GELIN veuve COLLONGE	le 10 septembre 2019
Colette Louise BROYER veuve MUSY	le 15 septembre 2019
Michel Alfred GILLES	le 12 décembre 2019

Bienvenue aux bébés de la 9 !

195 Rue des écoles 69840 Jullié
04.74.04.41.96

mairie@jullie.fr

Accueil physique le mardi de 9h00 à 11h30 et le vendredi de 16h00 à 18h00.

Accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

195 Rue des écoles 69840 Jullié (dans le bâtiment mairie)

04.74.04.43.62

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	08h45-11h30
Mercredi et samedi	09h00-11h30

Depuis la fin d"année 2019, l'agence postale de Jullié propose une **maison de services au public**.

Les maisons de services au public (MSAP) permettent l'égalité d'accès aux services publics. Elles accompagnent les usagers dans leur démarche de la vie courante : prestations sociales, accès à l'emploi, aux transports, à l'énergie ou encore accompagnement à l'entrepreneuriat... Les citoyens éloignés des administrations, notamment en zones rurales et périurbaines, sont les premiers bénéficiaires de ces initiatives locales.

La MSAP de Jullié permet la mise en relation avec les organismes suivants :

Correspondants locaux :

Le Progrès du Rhône :	Audrey THUILLIEZ (audrey69840@gmail.com)
Le Patriote Beaujolais :	Jean-Pierre GALLIOT (jp.galliot@gmail.com)

Nouveaux arrivants

Merci à chaque nouvel arrivant de venir se présenter en mairie. Un livret d'accueil vous sera alors remis.

La collecte des Ordures ménagères a lieu le mardi : les conteneurs doivent donc être sortis le lundi soir.

Toute remarque concernant le ramassage doit être fait directement à la CCSB (04.74.66.35.98).

Une fuite d'eau ?

Service Urgence 24h/24 :

0 977 401 130

suez environnement

Coupure d'électricité ? Un seul numéro : 09 726 750 69

orange™

Ligne téléphonique cassée ?

Appeler le 3900 Service gratuit + prix appel - Choix 4 pour une intervention des services d'urgence d'Orange.

Tribunal de Grande Instance 04.74.65.63.63
Tribunal d'Instance et de Police 04.74.65.63.31
Conseil de Prud'hommes..... 04.74.65.63.50

JANVIER

10 > Défilé humoristique de la classe en zéro

11 > Fête des conscrits de la zéro

19 > Vœux de la municipalité

21 > AG Don du sang

31 > Fermeture de la chasse

31 > 39ème St Vincent

FEVRIER

09 > Boudins et boulettes au foyer Raoul Janin

16 > Concours de belote du don du sang

21 > Concours de belote coinchée

MARS

1er > AG de la chasse communale

1er > Concert de la chorale « La Cabriole »

15 > 1er tour des élections municipales

19 > Commémoration du 19 mars 1962

22 > 2ème tour des élections municipales

20 > Vente alimentaire du Sou des écoles

AVRIL

19 > Randonnée « La Juliatonne »

MAI

8 > Commémoration du 8 mai 1945

15 > Ouverture de la saison de pétanque

(Moulin Aujas)

16 > Repas des ainés

17 > Fête de l'Arbre de Mai

23 > Commémoration du Col de la Sibérie

29 > Pétanque

JUIN

Courant juin > voyage du don du sang

02 > Pétanque

12 > Pétanque

27 & 28 > Journée du patrimoine de pays et des moulins

JUILLET

03 > Pétanque

11 & 12 > Fête du Caveau

17 > Pétanque

31 > Pétanque

AOUT

9 > Vide-greniers « La Juliabroc »

14 > Pétanque des Cadets

28 > Clôture de la saison de pétanque.

SEPTEMBRE

19 & 20 > Journées européennes du patrimoine

OCTOBRE

10 > Soirée Burger

11 > Fête du Vin Nouveau

31 > Défilé d'Halloween dans le centre-bourg

NOVEMBRE

11 > Commémoration de l'armistice de 1918

19 > Dégustation des Beaujolais Nouveaux

DECEMBRE

5 > Arbre de nöel du don du sang

12 > Fête de l'Hiver, Jullié Animations

19 > Distribution des colis des ainés

Toutes ces dates sont susceptibles d'évoluer

LA MUSIQUE DE LA VIGNE

Au départ il y eut ces collines peu pentues
Sauvées du déluge et de chênes revêtues
S'en suivit un édit libérant l'interdit*
Supplantant le druide, abattant l'arbre à gui ;
Un génie défricheur qu'on dit cupide et rustre
Éloigna la lambrusque des zones lacustres
Aligna sagement comme les notes d'une portée
Les sarments allobroges de Narbonne importés.
Chaque jour sans compter sans jamais une trêve
Il s'échina sur l'araire pour faire vivre son rêve
D'ici peu sous nos yeux se dessina une frise
Dont même les oiseaux étaient fiers de l'emprise.
Ne soit pas étonné qu'avec ce paradis
S'échappent de son calice de si belles mélodies
Le tonneau donne le ton, la musique est partout
Il suffit d'écouter ce que dit le "Grand Tout".*

Robert BRIDET

le 15 octobre 2015

**édit de l'empereur romain Probus (276-282) qui autorisa la culture de la vigne en Gaule.*

**c'est ainsi que Lamartine nomme Dieu dans son poème : "Le désert ou l'immatérialité de Dieu ".*

Classe en Zéro - Conscrits 2020